



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

Lundi 9 Février 2026 à 18 Heures 00,
à la mairie de Dangeau

ORDRE DU JOUR :

- Information sur les décisions prises par M. le Maire dans le cadre de la délégation n°15 qui lui a été confié le 03 juin 2020 par le conseil municipal :
 - Tableau de l'année 2025 des droits de préemption sur les biens non exercés par la commune.
- Demande de Fonds de concours à la Communauté de Communes du Bonnevalais pour l'année 2026,
- Convention de servitudes pour ouvrage souterrains entre ENEDIS et la commune de Dangeau : projet éolien Champ éolien de la Croix Nollet,
- Convention relative au rattachement d'ouvrages de renforcement du réseau gaz entre les communes de Dangeau (28127), Trizay-lès-Bonneval (28396), Montharville (28260) et Bonneval (28051) et GRDF,
- Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels,
- Création d'un poste permanent au grade d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet,
- Détermination du prix d'entrée et organisation de la soirée dansante du CMJ de Dangeau le jeudi 30 avril 2026,
- Prise en charge des entrées à la piscine de l'Océanide pour les jeunes de la commune année 2026,
- Informations et questions diverses.



Le Maire,
Handy
Olivier HOUDY